

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE**  
**COMTÉ D'ANTOINE-LABELLE**

Procès-verbal du conseil des maires et des mairesses de la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le mardi 27 février à 10 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

Mme Francine Asselin-Bélisle, mairesse de Lac-Saguay  
Mme Céline Beauregard, mairesse de La Macaza  
M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier  
Mme Annick Brault, mairesse de Sainte-Anne-du-Lac  
M. Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge  
M. Michel Dion, maire de Kiamika  
M. Luc Diotte, maire de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles  
M. André-Marcel Évêquo, maire de Mont-Saint-Michel  
M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces  
Mme Francine Laroche, mairesse de Notre-Dame-de-Pontmain  
Mme Danielle Ouimet, mairesse de Lac-du-Cerf  
Mme Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul  
M. Stéphane Roy, maire de Notre-Dame-du-Laus  
M. Normand St-Amour, maire de Chute-St-Philippe  
M. Luc St-Denis, maire de L'Ascension  
Mme Chantal Thérien, mairesse suppléante de Nominique  
(au terme de la résolution 2017.11.314)  
Mme Pauline Lauzon, mairesse suppléante de Ferme-Neuve  
(au terme de la résolution 2017-11-285)

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Daniel Bourdon, maire de la ville de Mont-Laurier, président du conseil, aux termes de la résolution MRC-CC-12768-01-18, ouvre la séance à 10 h 40.

\*\*\*\*\*

À l'ouverture de la séance, Mme Francine Laroche est absente.

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION MRC-  
CC 12815-02-18**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Luc St-Denis et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12816-02-18

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MRC  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 JANVIER 2018**

Il est proposé par M. Luc Diotte, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter tel que déposé le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC d'Antoine-Labelle du 30 janvier 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12817-02-18

**INFORMATION SUR LE PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ  
ADMINISTRATIF DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18  
JANVIER 2018**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle de la séance ordinaire du 18 janvier 2018 tel que rédigé.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

Mme Francine Laroche vient siéger, il est 10 h 45.

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

M. François Monière, de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus présente aux maires et mairesses la prochaine édition du Salon du Livre qui se tient à Notre-Dame-du-Laus. Devant l'intérêt de cet événement et le volet « jeunesse » favorisant chez les jeunes de la MRC un contact privilégié avec la littérature, M. Monière soulève l'importance du soutien financier.

Mme Mylène Mayer, directrice générale, propose de tenir une rencontre avec le PREL, le comité action persévérance (CAP) et des représentants de la municipalité afin de regarder les différentes possibilités de financement.

\*\*\*\*\*

**RETOUR SUR LES APPUIS DONNÉS AU COMITÉ  
ADMINISTRATIF DU 8 FÉVRIER 2018**

La directrice générale informe les maires et mairesses des appuis qui ont été donnés par le comité administratif lors de la séance du 8 février 2018, à savoir :

- Demande d'appui de la MRC de Témiscamingue quant à la consultation sur le projet de règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme;
- Demande d'appui de la MRC d'Argenteuil quant à la relocalisation du siège social du MAPAQ.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12818-02-18

**DÉPÔT DES COMPTES-RENDUS ET PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flaman  
et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les procès-verbaux et le  
compte-rendu suivants :

- Comité de gestion du territoire public intramunicipal de la MRC  
d'Antoine-Labelle | 17 novembre 2016;
- Comité de gestion du territoire public intramunicipal de la MRC  
d'Antoine-Labelle | 15 mai 2017;
- Conseil d'administration de la Fondation de la MRC d'Antoine-  
Labelle pour l'environnement | 24 janvier 2017;
- Conseil d'administration de la Fondation de la MRC d'Antoine-  
Labelle pour l'environnement | 19 avril 2017.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12819-02-18

**MODIFICATION À LA RÉSOLUTION MRC-CC-12773-01-18 -  
DÉPÔT DES COMPTES-RENDUS ET PROCÈS-VERBAUX**

ATTENDU la résolution MRC-CC-12773-01-18 quant aux dépôts des  
comptes-rendus et procès-verbaux à laquelle est inscrit le dépôt du  
compte-rendu du comité d'évaluation de la MRC d'Antoine-Labelle du  
16 octobre 2017;

ATTENDU que le procès-verbal n'était pas complété et qu'il n'a pas été  
adopté par le comité d'évaluation foncière;

Il est proposé par M. Stéphane Roy, appuyé par Mme Francine Laroche  
et résolu à l'unanimité de modifier ladite résolution et de retirer le dépôt  
du compte-rendu du comité d'évaluation de la MRC d'Antoine-Labelle  
du 16 octobre 2017.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12820-02-18

**DÉPÔT DE L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ VISANT LA MISE EN  
COMMUN D'UNE PARTIE OU DE L'ENSEMBLE DE L'OFFRE  
MUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE ET DÉPÔT DU  
RAPPORT POUR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES  
MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE  
(MAMOT)**

ATTENDU le dépôt de l'étude d'opportunité visant la mise en commun  
d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie  
produite par Multi-conseils en gestion d'incendie Michel Richer inc.;

ATTENDU que conformément au protocole d'entente concernant la  
réalisation d'une étude d'opportunité visant la mise en commun d'une  
partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie sur le  
territoire de la MRC d'Antoine-Labelle intervenu avec ministère des  
Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), il y a  
lieu de soumettre au ministère un rapport final faisant état de la  
réalisation de l'ensemble du projet;

ATTENDU le dépôt du rapport final faisant état de la réalisation de  
l'ensemble du projet et des coûts réels et dépenses payées;

Il est proposé par Mme Annick Brault, appuyé par M. Luc Diotte et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé l'étude d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie ainsi que le rapport final à être présenté au MAMOT.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES**

Ce point sera traité lors d'une prochaine séance, suite à la rencontre avec la Commission scolaire Pierre-Neveu.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12821-02-18

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME ROUTE VERTE**

ATTENDU que le Parc linéaire « Le P'tit train du Nord » section de la MRC d'Antoine-Labelle fait partie de la Route verte numéro 2;

ATTENDU que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), dans le cadre du Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte, a confirmé une aide financière 2018-2019 pour le maintien des actifs de la Route verte;

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par Mme Annick Brault et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale de la MRC d'Antoine-Labelle à déposer une demande de subvention au Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte pour 2018-2019.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale, ou à son défaut, le directeur général adjoint à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, tout document relatif à cette demande.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12822-02-18

**NOMINATION DU COMITÉ D'ACQUISITION D'ŒUVRES D'ART SUR LE PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD**

ATTENDU le dépôt du document quant à la composition du comité d'acquisition pour les trois œuvres acquises et installées sur le parc linéaire Le P'tit Train du Nord en 2018, 2019 et 2020;

Il est proposé par Mme Chantal Thérien, appuyé par M. Michel Dion et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé la composition du comité d'acquisition pour les trois œuvres acquises et installées sur le parc linéaire le P'tit Train du Nord en 2018, 2019 et 2020.

Il est de plus résolu de modifier la date retenue pour l'analyse, étant donné le lac-à-l'épaule de la MRC.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12823-02-18

**NOMINATION DU COMITÉ DE SÉLECTION DE LA  
POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ORGANISMES CULTURELS**

ATTENDU le dépôt du document quant à la composition du comité évaluateur pour l'appel de dossiers 2018-2019 dans le cadre de la Politique de soutien aux organismes culturels;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, la composition du comité évaluateur pour l'appel de dossiers 2018-2019 dans le cadre de la Politique de soutien aux organismes culturels.

Il est de plus résolu de modifier la date retenue pour l'analyse, étant donné le lac-à-l'épaule de la MRC.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12824-02-18

**APPUI À SYNERGIE ÉCONOMIQUE LAURENTIDES DANS LE  
PROJET FARR - AGENT DE SENSIBILISATION**

ATTENDU que la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2011-2015 stipule que les Plans de gestion des matières résiduelles doivent couvrir l'ensemble des générateurs (secteurs des industries, commerces et institutions (ICI)) ainsi que les secteurs de la construction, rénovation et démolition (CRD);

ATTENDU que la MRC des Laurentides a étudié, en collaboration avec un organisme partenaire et quatre autres MRC, la faisabilité de la mise sur pied d'un projet d'agents de sensibilisation et d'accompagnements des ICI;

ATTENDU que Synergie Économique Laurentides (SEL) est un organisme à but non lucratif basé à Sainte-Adèle, dont la mission est de maximiser la réduction des matières résiduelles et des gaz à effet de serre produits par les entreprises des Laurentides;

ATTENDU que cet organisme légalement constitué a été mandaté par 5 MRC de la région des Laurentides, soit celles d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et de la Rivière-du-Nord, afin de piloter et déposer auprès du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) un projet commun pour l'embauche d'agents de sensibilisation pour les ICI, conformément aux obligations légales des Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) en vigueur;

ATTENDU que suivant l'entente avec Synergie Économique Laurentides et les Régies intermunicipales des déchets de la Lièvre et de la Rouge (RIDL/RIDR), il a été convenu que la ressource demeurerait à l'emploi de la RIDR;

ATTENDU que ces agents de sensibilisation travailleraient physiquement dans les bureaux des MRC et/ou régies participantes et que chaque MRC et/ou région serait responsable de coordonner la priorité du travail terrain;

ATTENDU que ce projet, dont les coûts estimés s'élèvent à 632 500 \$,

s'échelonne sur 2,5 à 3 années et que les contributions provenant du FARR (80 % du coût total du projet annuellement) visent les années financières 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle via ses régies, souhaite confirmer son intérêt et sa participation dans projet mobilisateur;

ATTENDU que selon le montage financier projeté, aucune participation financière n'est prévue par les MRC, le 20 % de participation du milieu serait, entre autres, assumé par l'accompagnement de Synergie Économique Laurentides et par les frais d'accompagnement en ressources humaines des différentes MRC et/ou régies;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Luc Diotte et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle confirme son intérêt à participer à une demande d'aide financière auprès du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour un projet commun, piloté par Synergie Économique Laurentides (SEL), à l'échelle de 5 MRC de la région des Laurentides, soit celles d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et de la Rivière-du-Nord, pour l'embauche d'agents de sensibilisation, sur une période de 2,5 à 3 années, pour les industries, commerces et institutions (ICI), conformément aux obligations légales des Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) en vigueur.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

### **SUIVI DE L'ENVELOPPE DU FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR)**

Mme Mylène Mayer fait un suivi de l'enveloppe du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). Elle invite les maires et mairesses intéressés à participer aux 5 préconsultations, soit les 27 février, 2, 5, 12 et 20 mars 2018 ainsi qu'à la conversation régionale le 23 mars qui aura lieu au Manoir Saint-Sauveur à partir de 8 h 30.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12825-02-18

### **MANDAT QUANT AU LAC-À-L'ÉPAULE**

ATTENDU la présentation des firmes proposées pour la planification du lac-à-l'épaule 2018;

ATTENDU la présentation des endroits suggérés pour la tenue du lac-à-l'épaule;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de tenir le lac-à-l'épaule les 19 et 20 avril 2018 au Parc régional Montagne du Diable;

Il est de plus résolu de retenir la firme Niska pour en faire la planification, au coût de 10 040 \$ excluant les taxes, montant qui sera assumé en partage entre le CLD et la MRC.

Il est de plus résolu d'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, tous documents reliés à la réalisation de ce mandat.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12826-02-18

### **RÉSEAU AUDITS DE POTEAUX**

ATTENDU la résolution MRC-CC-12792-01-18 octroyant le contrat de YRH concernant l'appel d'offres public quant aux services professionnels en télécommunication et gestion de déploiement d'une infrastructure numérique et prévoyant, entre autres, un tarif pour l'exécution de travaux supplémentaires;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à des audits techniques partiels des poteaux afin entre autres, de permettre de débiter la priorisation des zones à déployer et d'identifier les zones plus problématiques, ce qui permettra aux prochains soumissionnaires en ingénierie d'avoir un portrait plus précis de la situation;

ATTENDU le dépôt de l'offre de services professionnels du 22 février 2018 quant aux travaux supplémentaires de la firme YRH lequel respecte les taux de taxes applicables dénoncés dans l'appel d'offres ADM-22-2017, en matière de travaux supplémentaires;

Il est proposé par Mme Chantal Thérien, appuyé par M. Michel Dion et résolu à l'unanimité de mandater la firme YRH à procéder au mandat d'audits techniques partiels des poteaux sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle pour un montant de 23 728,57 \$ incluant les taxes.

Il est de plus résolu d'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la MRC, tous documents reliés à la réalisation de ce mandat.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12827-02-18

### **REGISTRES DE CHÈQUES JANVIER 2018**

Il est proposé par M. Stéphane Roy, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 51046 à 51176, totalisant 428 798,59 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2018, le chèque portant le numéro 51118 est manquant, celui-ci est daté du 5 février 2018 pour un remboursement de prêt à la Financière Banque Nationale au montant de 72 077,13 \$ et apparaîtra au registre de février;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 513471 à 513487 (élus), les numéros 513427 à 513470 (employés) et les numéros 513488 à 513531 (employés), totalisant 122 229,02 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2018;

- le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1243 à 1246, totalisant 21 710,21 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2018;
- le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, portant les numéros 375 à 378, totalisant 16 071,72 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2018;
- le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 680 à 690, totalisant 29 793,30 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12828-02-18

**PAIEMENT DU 2<sup>E</sup> VERSEMENT POUR L'ACQUISITION D'OUTILS DE CONFECTION DES MATRICES GRAPHIQUES**

ATTENDU la résolution MRC-CA-14193-03-17 quant à l'acquisition des outils de confection des matrices graphiques;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Luc St-Denis et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à procéder au 2<sup>e</sup> versement à Consortech pour l'acquisition des outils de confection des matrices graphiques, pour un montant de 13 604,42 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12829-02-18

**DEMANDE DE FERMETURE DE CHEMIN FORESTIER AU MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS – PARC RÉGIONAL MONTAGNE DU DIABLE (PRMD)**

ATTENDU la demande de fermeture de certaines sections de chemins du domaine de l'État déposée au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) par la Corporation du Parc régional de la Montagne du Diable (CPRMD);

ATTENDU que les sections de chemins visés par ces demandes se situent à l'intérieur du pôle de développement «Windigo» et qu'elles visent à canaliser la circulation de VHR et de véhicules motorisés à l'intérieur de ce pôle en voie de développement, le tout dans un but de sécurité;

ATTENDU qu'aucune activité forestière n'est possible dans ce secteur, et ce, puisque le PRMD se situe en réserve de biodiversité projetée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

ATTENDU que les intervenants VHR concernés ont été consultés et se sont prononcés favorablement aux propositions de fermeture et de réorganisation du réseau de sentier du secteur;

ATTENDU l'étude faite par le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle et la recommandation de ce dernier;



Il est proposé par Mme Pauline Lauzon, appuyé par Mme Chantal Thérien et résolu à l'unanimité de donner un avis favorable au MFFP sur les demandes de fermeture de chemins déposées par le PRMD.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12830-02-18

**TPI - PROJET ACÉRIQUE SECTEUR LAC-SAGUAY (BLOC 015)**

Il est proposé par Mme Francine Asselin-Bélisle, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de procéder à la location du bloc TPI 015 dans le secteur de Lac Saguy pour fins d'exploitation d'une érablière le tout conformément aux normes de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) et de l'établissement d'une entente d'harmonisation avec le club VHR visé par la location.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12831-02-18

**TPI - PROJET PAFIT ET PAFIO : RAPPORT SUR LA CONSULTATION PUBLIQUE ET PROCESSUS D'APPROBATION PAR LE MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP)**

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Stéphane Roy et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le rapport sur la consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré tactiques et opérationnels du territoire forestier résiduel (TPI) ayant fait l'objet d'une convention de gestion territoriale entre la MRC d'Antoine-Labelle et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12832-02-18

**RAPPORT ANNUEL 2017 ET PLAN D'ACTION 2018 DU PARC RÉGIONAL DU POISSON BLANC**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Michel Dion et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le rapport annuel 2017 et le plan d'action 2018 de la Corporation du Parc régional du Poisson Blanc tel que présenté au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12833-02-18

**RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE DE FOURNITURE DE SERVICES RELATIVE AU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF)**

ATTENDU l'annonce du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) quant à l'intention de renouveler programme d'aménagement durable des forêts publiques (PADF);

ATTENDU la recommandation du comité d'administration du 8 février

2018 et du comité de suivi des MRC partenaires, tenue le 12 février 2018;

ATTENDU qu'au terme de cette entente, les parties doivent désigner un responsable de l'administration de l'entente;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle s'est dotée d'un service de gestion intégrée des ressources naturelles dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts publiques;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle désire offrir des services professionnels aux MRC d'Argenteuil, des Pays-d'en-Haut et des Laurentides dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts publiques du MFFP;

ATTENDU le dépôt du projet d'entente de fourniture de services professionnels relative à l'aménagement durable des forêts publiques à intervenir entre la MRC d'Antoine-Labelle et les MRC d'Argenteuil, des Pays-d'en-Haut et des Laurentides;

ATTENDU que l'organisme responsable de la délégation de gestion du programme d'aménagement durable des forêts doit mettre en place la table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT);

ATTENDU que les règles de composition et de fonctionnement des TGIRT doivent être mises à jour;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le compte-rendu de la rencontre du comité de suivi de l'entente intermunicipale de fourniture de services professionnels relative au PADF du 12 février 2018.

Il est de plus résolu d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, l'entente de fourniture de services professionnels relative à l'aménagement durable des forêts publiques à intervenir entre les MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Pays-d'en-Haut et des Laurentides.

Il est de plus résolu d'adopter tel que déposé le document de mise à jour quant à la composition et les règles de fonctionnement des TGIRT.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**SCÉNARIO ORGANISATIONNEL DU PROCHAIN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF)**

Mme Mylène Mayer, directrice générale, informe les maires et mairesses qu'au prochain comité administratif, un scénario de remplacement du directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles sera présenté, prévoyant, entre autres, l'embauche de ressources au service de gestion intégrée et à l'aménagement du territoire.

\*\*\*\*\*

## **TRANSPORT FORESTIER SUR LES CHEMINS DE COMPÉTENCE LOCALE**

M. Jacques Supper présente le plan de travail concernant le transport lourd dans la région des Laurentides.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12834-02-18

### **REGISTRE DE CHÈQUE DES TNO DE JANVIER 2018**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Luc Diotte et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé :

- le registre de chèques des TNO, portant les numéros 7745 à 7762, totalisant 21 536,27 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2018;

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

### **RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

M. Frédéric Houle, directeur général, est présent. Il informe les maires et mairesses des dossiers en cours depuis la dernière séance du conseil de la MRC d'Antoine-Labelle et présente les dernières activités du CLD.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 12835-02-18

### **DÉPÔT DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ESSOR ÉCONOMIQUE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE**

Il est proposé par Mme Pauline Lauzon, appuyé par Mme Francine Asselin-Bélisle et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le document relatif à la planification stratégique pour l'essor économique du CLD de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

### **POINTS D'INFORMATION**

La directrice générale entretient les maires et mairesses sur les différents dossiers d'information, à savoir :

- Demande de rencontre du conseil des maires de la Griffes d'Alpha quant à la présentation du projet « Une page à la fois »;
- Augmentation du financement fédéral pour les projets d'infrastructure dans les petites collectivités;
- Rencontre annuelle avec le député Sylvain Pagé, le 6 avril 2018;
- Actions réalisées et gestes à poser dans le cadre des journées de la persévérance scolaire | PREL;
- Rapport d'examen des programmes d'aide financière en infrastructures municipales.

\*\*\*\*\*

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance. Il est 12 h.

\*\*\*\*\*

---

**Daniel Bourdon, président**

---

**Me Mylène Mayer, directrice  
générale et secrétaire-trésorière**